

Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020

Méthodologie de l'enquête et
caractéristiques de la population visée

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2021
ISBN 978-2-550-89287-8 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2021

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Mai 2021

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Marilène Courteau
Avec la collaboration de :	Annie Bellefeuille, Florence Conus, Jasline Flores, Katrina Joubert, Steeve Tremblay
Sous la coordination de :	Marie-Eve Tremblay
Révision linguistique et mise en page :	Direction de la diffusion et des communications
Enquête sous la responsabilité de :	Direction des enquêtes de santé Institut de la statistique du Québec
Enquête financée par :	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Pour tout renseignement concernant le contenu de ce document, s'adresser à :	Direction de la méthodologie Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2414 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée pour le rapport

COURTEAU, Marilène (2021). *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 26 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-tabac-produits-vapotages-2020-methodologie-enquete-caracteristiques-population-visee.pdf].

Avertissement

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties. Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont arrondies à l'unité dans le corps du texte. Ainsi, les proportions dont la décimale est de ,5 ont été arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. Par exemple, la proportion 20,47 % est arrondie à 20 %, alors que la proportion 20,53 % est arrondie à 21 %. Les arrondissements des proportions se terminant par ,5 dans les tableaux et figures varient donc dans le corps du texte.

Signes conventionnels

- x Donnée confidentielle.
- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Note

Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Table des matières

Introduction	7
1 Aspects méthodologiques	9
1.1 Plan d'échantillonnage	9
1.2 Collecte de données	11
1.3 Traitement des données	13
1.4 Précision et tests statistiques	17
1.5 Présentation des résultats	18
1.6 Portée et limites de l'enquête	19
2 Caractéristiques de la population visée	20
2.1 Sexe, âge et région sociosanitaire	20
2.2 Caractéristiques sociodémographiques et économiques	21
Conclusion	23
Références bibliographiques	24
Annexe	25

Introduction

L'ISQ s'est fait confier le mandat de réaliser *l'Enquête québécoise sur le tabac et les produits du vapotage 2020* (EQTPV) par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Cette enquête est en continuité avec *l'Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois* réalisée par l'ISQ en 2010, 2011 et 2013. Cependant, les objectifs de l'enquête ainsi que sa méthodologie ont changé. Notamment, la documentation des habitudes de consommation des produits de vapotage devient l'un des principaux objectifs en 2020. En effet, l'émergence de l'usage des produits de vapotage, leur popularité auprès des jeunes et les cas de maladies pulmonaires qui leur sont associés constituent présentement un enjeu important de santé publique qui préoccupe l'ensemble des acteurs. Un portrait statistique des habitudes tabagiques et de vapotage pourra être dressé afin de mieux comprendre la situation actuelle. L'enquête permettra de soutenir les interventions de prévention et de cessation tabagique à l'échelle provinciale.

Objectif de l'enquête

L'enquête vise principalement à documenter les habitudes de consommation des produits de vapotage et de la cigarette traditionnelle de la population québécoise afin d'appuyer de futurs changements législatifs et d'orienter les interventions de prévention et de cessation tabagique au Québec.

Plus particulièrement, l'enquête a pour but de documenter les aspects suivants :

- les perceptions de la population à l'égard des risques associés à l'utilisation de la cigarette traditionnelle et des produits de vapotage ;

- la consommation de la cigarette traditionnelle et des produits de vapotage (fréquence, quantités, montant dépensé, raisons, dépendance) ;
- les habitudes de consommation de la cigarette traditionnelle et des produits de vapotage (endroit où on les achète, marque, saveur pour les produits de vapotage) ;
- les changements de consommation de la cigarette traditionnelle et des produits de vapotage depuis le début de la crise liée au coronavirus (COVID-19) chez les fumeurs et les vapoteurs au cours des 30 derniers jours ;
- le renoncement au tabac et aux produits de vapotage (cessation passée ou à venir, moyens utilisés ou envisagés) ;
- la consommation des produits, autres que la cigarette, contenant du tabac ou de la nicotine ;
- le double usage de la cigarette traditionnelle et des produits de vapotage ;
- l'exposition à la fumée de tabac et à l'aérosol des produits de vapotage (lieux, fréquence d'expositions, restrictions dans le domicile et le véhicule familial).

Le présent document fournit des informations méthodologiques ainsi que les caractéristiques de la population visée par l'EQTPV 2020. Il complète l'information présentée dans le compendium de tableaux et l'infographie consacrée à l'analyse des résultats. Le présent rapport est composé de deux chapitres. Le premier traite des aspects méthodologiques suivants : le plan d'échantillonnage, la collecte des données, le traitement des données, la précision et les tests statistiques, la présentation des résultats ainsi que la portée et les limites de l'enquête. Le second dresse le portrait de la population visée par l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques.

1

Aspects méthodologiques

1.1 Plan d'échantillonnage

1.1.1 Population visée

La population visée par l'EQTPV 2020 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage non institutionnel au Québec¹ et étant admissibles au régime d'assurance maladie du Québec. Les personnes vivant dans un ménage collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], établissement pénitentiaire, centre d'accueil public, centre de réadaptation) ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) ne font pas partie de la population visée par l'enquête.

On estime la population visée par l'EQTPV 2020 à environ 99 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus.

1.1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion de la majeure partie des personnes non visées par l'enquête tout en assurant une excellente couverture des individus ciblés. Il permet également la sélection d'individus en fonction de critères d'âge, de sexe

et de répartition géographique. Finalement, il contient les variables nécessaires à l'établissement du contact auprès des individus sélectionnés.

Un des principaux inconvénients du FIPA est que certains numéros de téléphone s'avèrent inexacts ou même absents, ce qui complique le contact et la collecte auprès de la population échantillonnée.

La base de sondage présente une légère sous-couverture, car certaines personnes n'ayant pas renouvelé leur carte d'assurance maladie sont exclues de l'échantillonnage. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes non admissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement hors Québec au moment du tirage de l'échantillon. Il est toutefois difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. Les meilleures données disponibles pour estimer la taille de la population visée par l'enquête sont les plus récentes estimations de population produites par l'ISQ, soit celles de 2020 ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution. En comparant ces estimations de population à la base de sondage, on peut établir que la couverture de la population visée par le FIPA est d'au moins 94 %. En fait, le pourcentage de couverture est probablement un peu plus élevé, car les estimations de population prises en compte dans le calcul comprennent des personnes n'étant pas visées par l'enquête, par exemple des résidents non permanents qui ne sont pas couverts par le régime québécois d'assurance maladie.

1. Cela comprend les personnes qui vivent dans un ménage privé et celles qui vivent dans certains logements collectifs non institutionnels, tels que les résidences pour aînés et les couvents de religieuses. Selon le recensement (Statistique Canada), un ménage collectif est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Dans l'EQTPV 2020, la population visée comprend les personnes vivant en ménage collectif non institutionnel et exclut celles qui sont dans un ménage collectif institutionnel.

1.1.3 Méthode de sélection de l'échantillon, taille et répartition de l'échantillon

L'un des principaux objectifs de l'EQTPV 2020 est de fournir des estimations fiables à l'échelle provinciale selon différents groupes d'âge (15 à 24 ans, et 25 ans et plus) pour l'ensemble de la population visée, mais aussi pour la sous-population des fumeurs² et celle des vapoteurs³. Le plan de sondage de cette enquête a donc été construit de manière à⁴ :

- estimer une proportion de 0,5 % ou plus avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un coefficient de variation (CV)⁵ d'au plus 15 % à l'échelle provinciale ;
- estimer une proportion de 2,5 % ou plus chez les fumeurs avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un CV d'au plus 15 % à l'échelle provinciale ;
- estimer une proportion de 10 % ou plus chez les vapoteurs avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un CV d'au plus 15 % à l'échelle provinciale ;
- estimer une proportion de 1,5 % ou plus avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un CV d'au plus 15 % par groupe d'âge ;
- estimer une proportion de 10 % ou plus chez les fumeurs avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un CV d'au plus 15 % par groupe d'âge ;

- estimer une proportion de 16 % ou plus chez les vapoteurs avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un CV d'au plus 15 % par groupe d'âge.

Le nombre total de répondants nécessaire à l'atteinte des objectifs mentionnés précédemment a été fixé à 14 667 personnes. Les strates, visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon, ont été formées par le croisement des variables suivantes : la région sociosanitaire (RSS de Montréal, Autres RSS), le sexe et la catégorie d'âge (15 à 17 ans, 18 à 19 ans, 20 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans, 65 ans et plus). Au total, 32 strates ont été formées. En faisant des hypothèses quant aux taux de réponse et d'admissibilité⁶, ainsi qu'à la proportion de fumeurs et de vapoteurs par catégorie d'âge, on a pu déterminer la taille d'échantillon nécessaire pour chacune des strates.

Finalement, un échantillon de 24 165 personnes a été sélectionné par la RAMQ d'après les spécifications de l'ISQ de manière aléatoire et indépendante d'une strate à une autre.

Le tableau 1.1 présente la taille de l'échantillon, le nombre de répondants visés ainsi que les nombres de fumeurs et de vapoteurs visés par catégorie d'âge (15 à 24 ans, 25 ans et plus) pour l'EQTPV 2020.

Tableau 1.1

Taille de l'échantillon, nombre de répondants, nombre de fumeurs et nombre de vapoteurs visés pour l'EQTPV 2020

Groupe d'âge	Taille d'échantillon	Répondants visés	Fumeurs visés	Vapoteurs visés
	n			
15 à 24 ans	6 992	4 000	444	246
25 ans et plus	17 173	10 667	1 721	250
Ensemble du Québec (15 ans et plus)	24 165	14 667	2 165	496

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage*, 2020.

2. Personne ayant fumé la cigarette au cours des 30 derniers jours.
3. Personne ayant vapoté au cours des 30 derniers jours.
4. Dans la mesure où les hypothèses de collecte (taux de réponse et taux d'admissibilité) sont valides.
5. Des renseignements sur le calcul du coefficient de variation sont fournis à la section 1.4.1.
6. Les hypothèses pour le taux d'admissibilité et pour le taux de réponse à l'échelle provinciale sont respectivement 99 % et 61 %. Les hypothèses de taux de réponse varient selon le groupe d'âge.

1.2 Collecte de données

1.2.1 Questionnaire d'enquête

Le questionnaire de l'EQTPV 2020 vise à documenter, d'une part, la perception des Québécois à l'égard des produits de tabac et de vapotage, leur exposition à ces produits et, d'autre part, leurs habitudes de consommation. Il a été conçu conjointement par le MSSS et l'ISQ. L'équipe de spécialistes sur le tabagisme à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), avec à sa tête Annie Montreuil, a été consultée lors de l'élaboration du questionnaire.

La durée moyenne du questionnaire téléphonique est d'environ 20 minutes, y compris la présentation de l'enquête. Le questionnaire comporte les grandes sections suivantes :

1. Perceptions du risque associé à l'utilisation de la cigarette traditionnelle et des produits de vapotage
2. Consommation de cigarettes traditionnelles
3. Renoncement au tabac
4. Autres produits de tabac ou de nicotine
5. Vapotage ou utilisation de la cigarette électronique
6. Renoncement au vapotage
7. Exposition à la fumée de tabac et à l'aérosol des produits de vapotage
8. Cannabis
9. Alcool
10. Caractéristiques sociodémographiques

1.2.2 Prétest

Le prétest visait à vérifier l'intelligibilité du questionnaire (notamment les instructions aux participants et aux intervieweurs), la capacité des participants à fournir les données telles que demandées et la programmation du questionnaire.

Le prétest de l'enquête a été mené du 11 au 22 juin 2020 auprès d'un échantillon aléatoire de 296 individus de 15 ans et plus, et les entrevues ont été effectuées au

moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) réalisées avec le logiciel Interviewer de Voxco. Il n'y avait pas de collecte Web pour le prétest.

Dans les jours précédant les appels téléphoniques, les répondants avaient reçu une lettre par la poste. Il est à noter que les parents des adolescents de 15 à 17 ans ont reçu une lettre d'information pour les aviser que leur adolescent a été sélectionné pour répondre à l'enquête. Les parents n'avaient pas besoin de donner leur autorisation à la participation à l'enquête de leur adolescent.

Lors du prétest, 84 entrevues ont été effectuées, pour un taux de réponse de 26 %. À la suite du prétest, seuls des ajustements mineurs ont été apportés au questionnaire en vue de l'enquête.

Il est à noter que les données recueillies lors du prétest ne sont pas considérées dans les résultats de l'enquête.

1.2.3 Stratégie de collecte

La collecte des données de l'échantillon de 24 165 individus s'est déroulée en deux vagues. La première vague a débuté le 21 juillet 2020 et la deuxième vague le 24 juillet 2020. Les deux vagues se sont terminées le 23 novembre 2020.

Une lettre de présentation de l'enquête a d'abord été envoyée aux personnes sélectionnées pour leur expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à se rendre sur le site Web pour remplir le questionnaire électronique. Pour les jeunes de 15 à 17 ans, une lettre d'information a d'abord été envoyée aux parents afin de les informer que leur enfant avait été sélectionné pour participer à cette enquête. Environ deux semaines après l'envoi de la lettre initiale, chaque personne échantillonnée n'ayant pas déjà rempli son questionnaire électronique sur le Web a reçu une lettre de rappel lui demandant de le faire. Une deuxième lettre de rappel était envoyée environ 10 jours plus tard si le questionnaire Web n'était pas rempli. Finalement, environ deux semaines après l'envoi de la deuxième lettre de rappel, des appels téléphoniques ont été faits auprès des personnes échantillonnées n'ayant pas encore rempli le questionnaire afin de les inciter à remplir leur questionnaire électronique sur le Web ou à réaliser l'entrevue téléphonique, selon leur préférence.

La collecte des données s'est effectuée par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et/ou par auto-interview assistée par ordinateur (AIAO) à partir du logiciel Interviewer de Voxco. La durée moyenne des entrevues téléphoniques a été d'environ 20 minutes. L'ITAO et l'AIAO présentent des avantages quant à la qualité des données par rapport aux autres méthodes de collecte. Premièrement, le libellé des questions, comprenant les périodes de référence et les pronoms, est personnalisé automatiquement en fonction de facteurs comme l'âge et le sexe du répondant, et des réponses aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors-norme, et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. Le répondant reçoit une rétroaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus permet au répondant de sauter automatiquement les questions qui ne le concernent pas.

En cas d'absence de contact ou de refus, plusieurs stratégies visant à joindre les personnes ou à les convaincre de participer ont été mises en œuvre⁷. D'autres stratégies particulières ont également été employées auprès des individus pour lesquels aucun numéro de téléphone n'était inscrit dans le FIPA et pour lesquels la recherche automatisée⁸ n'avait pas permis non plus de leur attribuer un numéro de téléphone. Ce sont 11,5 % des personnes échantillonnées qui n'avaient pas de numéro de téléphone attribué avant le début de la collecte.

1.2.4 Résultats de la collecte

Comme les taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, les taux présentés pour l'EQTPV 2020 sont pondérés. Ils tiennent compte, entre autres facteurs, de la non-proportionnalité selon l'âge⁹ de l'échantillon de l'enquête.

► Taux d'admissibilité

Comme attendu, le taux d'admissibilité pondéré¹⁰ à l'enquête est très élevé (99 %). Seules quelques personnes ont été jugées inadmissibles au moment de la collecte : celles qui avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec, ou celles qui étaient décédées.

► Taux de réponse

Au total, 13 553 personnes ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré¹¹ de 58 % (tableau 1.2).

Les refus, ainsi que l'absence de numéro de téléphone ou la présence de mauvais numéros dans la base de sondage, contribuent de façon importante à la non-réponse. Ces deux raisons représentent respectivement 28 % et 31 % de l'ensemble des non-répondants.

Le taux de réponse pondéré varie selon le groupe d'âge (de 51 % chez les 15 à 24 ans contre 59 % chez les 25 ans et plus). Étant donné que le taux de réponse pondéré est

7. Exemples de stratégies mises en œuvre : tenter de joindre les personnes à des heures différentes, utiliser des postes téléphoniques « fantômes », faire appel à des intervieweurs spécialisés dans la conversion des refus.
8. Une recherche par adresse effectuée par la firme Échantillonneur ASDE à l'aide de bottins informatisés a permis de réduire la proportion de personnes pour lesquelles aucun numéro de téléphone n'était disponible parmi les personnes échantillonnées (la proportion est passée de 17,1 % à 11,5 %).
9. Étant donné les objectifs de précision par groupe d'âge, la proportion de la taille de l'échantillon par rapport à la taille de la population diffère d'un groupe d'âge à l'autre. Ainsi, par exemple, les individus de moins de 25 ans sont surreprésentés dans l'échantillon.
10. Taux d'admissibilité pondéré (avec le poids initial : l'inverse de la probabilité de sélection). Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 1.3.2.
11. Taux de réponse pondéré avec le poids initial ajusté pour l'admissibilité (ajustement décrit à la section 1.3.2).

inférieur à celui utilisé pour le calcul de la taille d'échantillon lors de la phase d'échantillonnage, l'objectif quant au nombre de répondants n'a pas été atteint pour les deux groupes d'âge. Aussi, le nombre de répondants ayant déclaré avoir fumé dans les 30 derniers jours est plus faible qu'anticipé. Ceci est dû à la fois au taux de réponse plus faible et au taux de personnes ayant fumé dans les 30 derniers jours qui sont inférieurs à nos hypothèses de départ¹². Par contre, malgré le taux de réponse plus faible qu'anticipé, le nombre de vapoteurs visé a été largement dépassé pour les 15 à 24 ans et presque atteint pour les 25 ans et plus. Dans ce cas-ci, le taux de personnes ayant vapoté dans les 30 derniers jours est largement supérieur à nos hypothèses de départ pour les 15 à 24 ans.

Le tableau suivant présente le nombre de répondants, le taux de réponse pondéré ainsi que le nombre de répondants ayant déclaré avoir fumé ou avoir vapoté par catégorie d'âge.

Tableau 1.2

Nombre de répondants, taux de réponse pondéré et nombre de fumeurs et de vapoteurs par catégorie d'âge, EQTPV 2020

Groupe d'âge	Répondants	Taux de réponse pondéré	Fumeurs	Vapoteurs
	n	%	n	
15 à 24 ans	3 533	51,3	309	554
25 ans et plus	10 020	59,3	1 245	245
Ensemble du Québec (15 ans et plus)	13 553	58,0	1 554	799

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage*, 2020.

1.3 Traitement des données

1.3.1 Validation

Le recours aux questionnaires informatisés (ITAO et AIAO) permet une saisie automatique des réponses fournies par les répondants. La très grande majorité des questions sont autocodées, c'est-à-dire que l'intervieweur ou le répondant n'a qu'à cocher le choix de réponse : la saisie s'en trouve donc réduite au minimum. De plus, les collectes téléphoniques et électroniques étant entièrement informatisées, plusieurs validations de base sont réalisées pendant l'entrevue, notamment la vérification du respect des choix de réponse pour les questions fermées ou celle de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de répondants.

12. Ces hypothèses se basaient sur les résultats de l'*Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues*, de février à décembre 2017.

Des vérifications effectuées *a posteriori* concernant le statut de réponse des individus (répondants, non répondants ou inadmissibles) ont aussi été effectuées. Cela a principalement permis de conserver comme répondants certains individus qui n'avaient pas rempli le questionnaire en entier et de rejeter certains questionnaires comportant une importante proportion de questions non répondues.

De plus, des validations ont été effectuées sur le fichier des données de l'enquête. La première validation avait pour but de s'assurer que pour chaque question, tous les répondants qui devaient répondre à la question l'ont fait et que tous ceux qui ne devaient pas y répondre ne l'ont pas fait.

Enfin, la validation des codes postaux fournis par les répondants a été effectuée afin de s'assurer que chaque répondant était classé dans la bonne région sociosanitaire et de créer des indicateurs adéquats tels que l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

1.3.2 Pondération

La pondération consiste à attribuer à chaque répondant de l'enquête une valeur, c'est-à-dire un poids qui correspond au nombre de personnes qu'il « représente » dans la population. La pondération est essentielle pour la production des diverses estimations tirées de l'enquête. Elle nous permet de rapporter les données des répondants à la population visée et, ainsi, de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité.

En raison des objectifs de diffusion de l'enquête selon l'âge, l'échantillon a été réparti par groupe d'âge, mais aussi par sexe et régions sociosanitaires (RSS de Montréal contre autres RSS). Toutefois, cette répartition est différente de celle de la population du Québec. La pondération permet la correction de la distorsion créée par le plan de sondage utilisé pour la sélection de l'échantillon.

De plus, il est connu que, dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération, qui sera utilisée lors de la production de statistiques

à partir des données de l'enquête. La pondération est également l'un des éléments à considérer pour estimer correctement la précision des données.

La stratégie de pondération établie pour cette enquête tient compte, entre autres, de la probabilité qu'une personne soit sélectionnée dans l'échantillon et de la portion de l'échantillon qui s'est avérée inadmissible lors de la collecte des données. Elle comprend également un ajustement pour la non-réponse totale à l'enquête, de même qu'un ajustement des poids afin que leur somme corresponde aux effectifs de la population visée de l'enquête par groupe d'âge, sexe et régions sociosanitaires. Il s'agit des *Estimations de population des régions sociosanitaires selon le groupe d'âge et le sexe, 1^{er} juillet 2020*¹³ que l'on rapporte à la population visée en appliquant un taux d'admissibilité des personnes résidant dans une institution publique (estimé à partir des données du FIPA).

► Description des étapes

La première étape consiste à calculer le poids initial de chaque individu faisant partie de l'échantillon, ce qui correspond à l'inverse de sa probabilité de sélection par strate.

Ensuite, on doit ajuster ce poids pour tenir compte de l'inadmissibilité de certaines personnes à l'enquête (décès, personnes résidant dans une institution publique, etc.). En effet, le statut d'admissibilité étant inconnu pour plusieurs non-répondants, il faut réduire leur poids pour tenir compte du fait qu'une partie d'entre eux est probablement inadmissible. Pour ce faire, on multiplie le poids de ces personnes par le taux d'admissibilité pondéré observé à l'enquête, qui correspond à la proportion pondérée (avec le poids initial) de personnes admissibles parmi celles pour lesquelles l'admissibilité a pu être déterminée lors de l'enquête. L'ajustement a été fait selon deux catégories d'âge (moins de 65 ans, 65 ans et plus), car la proportion de personnes inadmissibles est plus importante pour les personnes plus âgées (par exemple, il y a une plus grande proportion de décès chez ces personnes).

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. À cet effet, on effectue une analyse pour définir les variables ou caractéristiques selon lesquelles la probabilité d'avoir un questionnaire « répondant » pourrait

13. Source : Institut de la statistique du Québec, *Estimations de la population*, janvier 2021.

varier. On utilise la méthode du score¹⁴ pour déterminer quels sont les groupes homogènes de pondération, c'est-à-dire des sous-groupes de l'échantillon à l'intérieur desquels la propension à répondre est assez uniforme¹⁵. L'ajustement s'effectue ensuite à l'intérieur de chacun de ces groupes : le poids des individus pour lesquels un questionnaire de l'EQTPV « répondant » est disponible est ajusté par l'inverse du taux de réponse (pondéré) dans le groupe homogène de pondération.

Par la suite, on vérifie si des individus ont un poids très élevé comparativement aux poids des individus du même groupe d'âge et de la même région sociosanitaire. Aucun cas de ce type n'a été relevé pour cette enquête.

Enfin, la dernière étape de la pondération est le calage aux marges¹⁶, c'est-à-dire une poststratification dans ce cas-ci. Cet ajustement assure que la somme des poids de toutes les personnes répondantes correspond bien à la population visée par l'enquête, telle qu'elle est définie. Il consiste à rapporter les *Estimations de population des régions sociosanitaires selon le groupe d'âge et le sexe, 1^{er} juillet 2020* à la population visée en appliquant un taux d'admissibilité des personnes résidant dans une institution publique (estimé à partir des données du FIPA). Les poids des répondants ont donc été ajustés selon les totaux des 32 post-strates définies par le croisement de la région sociosanitaire (RSS Montréal par opposition aux autres RSS), du sexe et du groupe d'âge en huit catégories (15 à 17 ans, 18 à 19 ans, 20 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans, 65 ans et plus). On appelle les poids ainsi construits les poids populationnels, car leur somme correspond au nombre de personnes dans la population visée, soit 7 159 300 personnes dans le cadre de cette enquête.

1.3.3 Non-réponse partielle

► Définition

La pondération tient compte de la non-réponse totale, mais n'a pas été ajustée pour la non-réponse partielle. Cette dernière se produit lorsqu'une variable (ou un indicateur créé à partir de plusieurs questions) comporte des données manquantes pour les répondants à l'enquête. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les non-répondants présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants et, de surcroît, si ces caractéristiques sont liées au thème abordé. Le taux de non-réponse partielle pondéré pour une variable donnée se définit comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes qui n'ont pas répondu à la question et le nombre pondéré de personnes qui auraient dû y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. En général, lorsque l'on analyse des données d'enquête, il est raisonnable de faire l'hypothèse qu'un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % a un effet négligeable sur les estimations à l'échelle provinciale, sauf dans la situation où cette non-réponse est très caractérisée. Les variables pour lesquelles le taux de non-réponse partielle dépasse ce seuil de 5 % doivent en général être analysées plus en profondeur au regard des biais. En raison des faibles taux de non-réponse partielle observés pour la grande majorité des variables de l'EQTPV 2020, les risques de biais, relativement à la précision des estimations, sont assez faibles. Les variables qui présentent une non-réponse partielle supérieure à 5 % sont présentées dans le tableau A1 – *Variables présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2020* en annexe.

14. Pour obtenir plus de renseignements sur la méthode du score, voir Haziza et Beaumont (2007) et Eltinge et Yansaneh (1997).

15. Les variables (qui sont issues ou créées à partir du FIPA) retenues dans le modèle sont : le sexe, le groupe d'âge, la taille du ménage, l'indice de défavorisation matérielle et la région.

16. Le *calage aux marges* est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés *facteurs de calage*, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus. La poststratification est un cas particulier de calage aux marges (il s'agit d'un calage avec une seule marge). On favorise cette approche lorsque possible, c'est-à-dire lorsque toutes les valeurs de la marge sont connues.

► Analyse de la non-réponse partielle

Une seule variable présentant un taux de non-réponse partielle élevé, soit le revenu du ménage, a été imputée afin que le risque de biais soit minimisé. Ce traitement est expliqué à la section qui suit.

Les deux autres variables présentant un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 % ne sont pas imputées. En effet, ces deux variables étant de moindre intérêt analytique et ne portant que sur de petites sous-populations, l'effet de la non-réponse partielle sur les analyses est jugé négligeable.

► Imputation

Revenu du ménage

Le revenu du ménage est une donnée généralement difficile à obtenir des répondants dans une enquête populationnelle, et l'EQTPV ne fait pas exception. Les questions Q80_A à Q80_E portaient sur l'estimation, pour les 12 derniers mois, du revenu total de l'ensemble des membres du ménage provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues. Le répondant avait la possibilité de fournir soit une valeur exacte, bien qu'approximative, soit une estimation sous forme de catégorie en indiquant la tranche de revenu¹⁷ correspondant à la situation de son ménage. Parmi les 13 553 répondants, une proportion pondérée de 9,1 % a refusé ou n'était pas en mesure d'indiquer le revenu du ménage, alors qu'une proportion pondérée de 8,6 % a déclaré le revenu du ménage à l'aide d'une catégorie. En considérant la déclaration sous forme de catégorie comme une non-réponse partielle, on obtient un taux global pondéré de non-réponse partielle de 17,7 %. En présence d'une non-réponse partielle aussi

élevée dans les enquêtes, l'imputation de données de manière à réduire au minimum les risques de biais est une pratique recommandée. Une imputation du revenu total du ménage pour les non-répondants partiels à cette question a donc été faite. Une valeur exacte de revenu a également été imputée aux répondants qui ont fourni un revenu sous forme de catégorie, car cette valeur était nécessaire dans plusieurs cas lors de la création d'un indicateur du niveau de revenu du ménage. Pour les répondants n'ayant fourni aucune information concernant le revenu de leur ménage, le revenu exact a été imputé par régression linéaire¹⁸. Pour les répondants ayant fourni le revenu uniquement sous forme de catégorie, le revenu exact a été imputé séparément par catégorie de revenu à l'aide de l'imputation aléatoire par donneur (*Hot deck*) à l'intérieur de classes d'imputation. Pour chaque catégorie de revenu, on a d'abord créé les classes d'imputation par la méthode du score avec des caractéristiques du ménage et du répondant liées significativement au revenu du ménage¹⁹. L'imputation de données a pour effet d'augmenter artificiellement le nombre de répondants ayant une donnée de revenu du ménage, sans que l'on en tienne toutefois compte dans l'estimation de la variance selon les méthodes habituelles, ce qui fait que la variance des estimations faisant intervenir le niveau de revenu est sous-estimée. Il est important de tenir compte de cette réalité lors de l'interprétation des résultats. Par exemple, il est recommandé d'interpréter avec prudence les différences significatives dont le seuil observé se trouve très près du seuil de signification.

17. Les catégories de revenu proposées étaient les suivantes : moins de 10 000 \$, de 10 000 \$ à moins de 20 000 \$, de 20 000 \$ à moins de 30 000 \$, de 30 000 \$ à moins de 40 000 \$, de 40 000 \$ à moins de 50 000 \$, de 50 000 \$ à moins de 60 000 \$, de 60 000 \$ à moins de 80 000 \$, de 80 000 \$ à moins de 100 000 \$, de 100 000 \$ à moins de 120 000 \$, de 120 000 \$ à moins de 140 000 \$ et 140 000 \$ et plus. De plus, pour certaines catégories de revenu, une question supplémentaire était posée au répondant. Pour la catégorie « de 10 000 \$ à moins de 20 000 \$ », on demandait si ce revenu est supérieur à 15 000 \$, pour la catégorie « de 20 000 \$ à moins de 30 000 \$ », on demandait si ce revenu est supérieur à 25 000 \$ et pour la catégorie « de 30 000 \$ à moins de 40 000 \$ », on demandait si ce revenu est supérieur à 35 000 \$.

18. Trois modèles différents ont été construits : un pour les répondants de moins de 20 ans, un pour les individus de 20 ans ou plus qui travaillent et un pour les individus de 20 ans ou plus qui ne travaillent pas. Les variables explicatives retenues dans au moins l'un des trois modèles sont : le groupe d'âge, la région sociosanitaire, l'indice de défavorisation matérielle, l'indice de défavorisation matérielle et sociale, la langue la plus souvent parlée à la maison (français ou autres langues), le niveau de scolarité, l'occupation principale au cours des 12 derniers mois, le nombre de personnes dans le ménage et le croisement entre la composition du ménage et le sexe du répondant.

19. Les variables ayant servi à construire les classes d'imputation sont le groupe d'âge, la région sociosanitaire, l'indice de défavorisation matérielle et sociale, la langue la plus souvent parlée à la maison (français ou autres langues), le niveau de scolarité, l'occupation principale lors des 12 derniers mois et le croisement entre la composition du ménage et le sexe du répondant.

1.4 Précision et tests statistiques

1.4.1 Précision des estimations

Dans toute enquête statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Il y a d'une part l'erreur liée à l'échantillonnage (voir section suivante), qui est attribuable au fait que seule une partie de la population visée est sélectionnée pour participer à l'enquête, et d'autre part, les erreurs qu'entraînent, par exemple, la non-réponse, une faiblesse de la base de sondage et les erreurs de mesures associées à des questions difficiles à interpréter, à la saisie ou au traitement de données. Il a déjà été question, dans les sections précédentes, de la principale source d'erreur non liée à l'échantillonnage, soit la non-réponse.

► L'erreur due à l'échantillonnage

Ce type d'erreur se répercute sur les estimations produites, dont la précision est influencée par la complexité du plan d'échantillonnage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation avant de procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats inférés à la population visée. Dans l'EQTPV 2020, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids d'autoamorçage, aussi appelés « poids *bootstrap* ». Ainsi, une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement non seulement du plan de sondage complexe, mais aussi de tous les ajustements d'inadmissibilité, de non-réponse et de calage apportés à la pondération dans l'estimation de la variance et les tests statistiques. Ces poids ont par la suite été utilisés avec le logiciel SUDAAN. Le coefficient de variation (CV), qui permet la mesure de la précision relative d'une estimation, est utilisé pour quantifier l'erreur d'échantillonnage. Plus le CV est petit, plus l'estimation est précise. Le CV s'exprime comme suit :

$$CV = \frac{\sqrt{\text{variance de l'estimation}}}{\text{estimation}}$$

20. Plus précisément, c'est la statistique F (version log-linéaire) correspondant à un ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux qui est utilisée.

Une autre mesure de la précision d'une estimation est l'étendue de l'intervalle de confiance (IC) : plus l'intervalle est court, plus la valeur du paramètre est circonscrite. L'intervalle de confiance associé à une proportion représente la zone d'incertitude liée à l'estimation. Cette zone d'incertitude est étroitement liée au niveau de confiance choisi. Ainsi, un intervalle de confiance pour une proportion à un niveau de confiance de 95 % signifie que si on répétait l'enquête 100 fois et qu'à chaque fois, on estimait la proportion et calculait son intervalle de confiance, 95 des 100 intervalles ainsi créés contiendraient la vraie valeur de la proportion dans la population. Un intervalle de confiance peut être construit de plusieurs façons. Dans cette enquête, les intervalles de confiance diffusés sont calculés selon la méthode *logit* (ou *logit-Wald*). L'intervalle est en effet calculé en ayant au préalable appliqué la transformation *logit* ($\text{logit}(p) = \log(p / 1 - p)$).

Pour obtenir un intervalle de confiance pour la proportion elle-même (et non pour $\text{logit}(p)$), les bornes de cet intervalle sont retransformées en appliquant la transformation inverse, ce qui génère un intervalle asymétrique pour p . Les bornes de l'intervalle de confiance généré avec la méthode *logit* sont toujours comprises dans l'intervalle [0,1]. Par contre, elles ne peuvent être calculées si la proportion estimée est de 0 ou de 1. Cette approche a été retenue, car l'approximation normale n'est pas appropriée pour des phénomènes rares ou très fréquents, puisque les estimations de proportions ont alors une distribution asymétrique (l'intervalle *logit* asymétrique est dans ce cas plus approprié). On suppose ainsi que le *logit*, quant à lui, suit une loi normale.

1.4.2 Tests statistiques

Dans les tableaux de l'EQTPV 2020, en présence d'un croisement entre deux variables, un test global du khi-deux²⁰ est effectué. Ce test permet la vérification de la présence d'une association entre la variable analysée et la variable de croisement. Les tests dont le seuil observé est inférieur au seuil de signification fixé, soit 5 %, montrent une association significative.

Des tests d'égalité de deux proportions peuvent ensuite être réalisés pour mieux comprendre les associations révélées par les tests du khi-deux significatifs. Ces tests

sont basés sur une statistique de Wald calculée à partir de la différence des transformations *logit*²¹ des proportions estimées. La variance et la covariance de la différence des *logits* sont calculées à l'aide des poids d'autoamorçage. Notons qu'un écart important entre deux proportions n'est pas nécessairement statistiquement significatif. Tout dépend de la variabilité associée aux estimations.

1.5 Présentation des résultats

Dans l'infographie de l'EQTPV 2020, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont des estimations et non des valeurs exactes. Par ailleurs, les proportions sont présentées avec une décimale dans les tableaux, mais ont été arrondies à l'unité dans l'infographie, à l'exception des estimations inférieures à 5 % ou supérieures à 99 %, qui sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions de certains tableaux ou figures peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Tableau 1.3

Système de classification des estimations, en termes de précision, en vigueur à l'Institut de la statistique du Québec

Précision de l'estimation (CV)	Signe distinctif	Réserve à mentionner lors de la diffusion
CV ≤ 15 %	(aucun signe)	Estimation diffusée sans mention.
15 % < CV ≤ 25 %	*	Estimation à interpréter avec prudence.
CV > 25 %	**	Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Dans les tableaux et figures, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication, alors que les estimations dont le CV est supérieur à 15 % sont accompagnées d'un symbole (voir tableau 1.3).

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bi-variées, en présence d'un résultat global significatif (selon le test du khi-deux), des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'analyse diffère significativement, au seuil de 5 %. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories.

21. La transformation $logit = \log(p / (1 - p))$ est utilisée comme transformation normalisatrice dans la construction d'intervalles de confiance afin que leurs taux de couverture soient améliorés, en particulier pour de petites proportions (Korn et Graubard, 1999).

1.6 Portée et limites de l'enquête

La participation des individus à l'enquête a été relativement bonne, comme le démontre le taux de réponse obtenu lors de la collecte des données (58 %), qui est près de celui prévu (61 %). Le potentiel analytique des données de l'enquête se rapportant à l'ensemble des répondants, par exemple la proportion de fumeurs ou la proportion de vapoteurs dans les 30 derniers jours, est excellent et la précision obtenue est celle visée lors de la conception du plan de sondage.

Par ailleurs, le nombre de répondants ayant déclaré avoir fumé dans les 30 derniers jours étant plus faible qu'anticipé, la précision visée pour chacune des estimations associées aux questions se rapportant aux personnes ayant fumé dans les 30 derniers jours est moins bonne que celle visée par le plan de sondage à l'échelle provinciale et pour les 15 à 24 ans. Au provincial, il sera possible d'estimer une proportion de 3,5 % ou plus (plutôt que la proportion visée de 2,5 % ou plus) chez les fumeurs avec un CV d'au plus 15 %. Pour les 15 à 24 ans, il sera possible d'estimer une proportion de 14 % ou plus (plutôt que la proportion visée de 10 % ou plus) chez les fumeurs avec un CV d'au plus 15 %.

Par contre, le nombre de répondants ayant déclaré avoir vapoté dans les 30 derniers jours étant plus élevé qu'anticipé, la précision visée pour chacune des estimations associées aux questions se rapportant aux personnes ayant vapoté dans les 30 derniers jours est meilleure que celle visée par le plan de sondage à l'échelle provinciale et pour les 15 à 24 ans, et très près de la précision visée pour les 25 ans et plus.

La pondération a permis de réduire les biais engendrés par la non-réponse dans les estimations notamment en faisant appel à des variables explicatives présentes dans la base de sondage. Les taux de réponse par groupe d'âge sont jugés acceptables.

Par ailleurs, comme c'est le cas dans la plupart d'enquêtes populationnelles comportant des données auto-rapportées, il est difficile de garantir l'exactitude des réponses fournies par les répondants. Ces derniers peuvent être influencés par le phénomène de désirabilité sociale ou par la difficulté de se rappeler des choses du passé. De plus, la collecte de données ayant eu lieu de juillet à novembre 2020, il est possible que les résultats soient teintés par la situation de crise sanitaire liée à la COVID-19 durant cette période au Québec. On ne peut cependant pas savoir dans quelle proportion le biais entraîné par ces phénomènes peut être présent. Il est donc important de tenir compte de ces limites dans l'interprétation des résultats.

De plus, bien que l'enquête permette de déceler des liens entre deux variables de même que des différences entre des groupes de population, elle ne permet pas d'établir de lien de causalité entre les caractéristiques étudiées.

Finalement, il est important de tenir compte des mises en garde et des recommandations mentionnées dans les sections précédentes afin d'utiliser adéquatement les données de cette enquête. La section 1.4.1 explique, entre autres, comment tenir compte du plan de sondage complexe lors de la mesure de la précision des résultats produits. Il est à noter qu'une analyse de la non-réponse partielle devrait être effectuée pour tous les résultats qui seront produits afin de vérifier si cette non-réponse est importante et problématique.

2

Caractéristiques de la population visée

Dans cette section, nous présentons les principales caractéristiques sociodémographiques de la population visée par l'EQTPV 2020.

2.1 Sexe, âge et région sociosanitaire

Les données de l'EQTPV 2020 ont été calées sur les données de sexe, âge et régions sociosanitaires de la population. Ainsi, comme il est présenté au tableau 2.1, les hommes représentent 49,9 % de la population visée, et les femmes, 50,1%. Aussi, les adolescents représentent 6 % de la population visée, alors que les adultes en représentent 94 %. Finalement, près du quart de la population visée habite la région de Montréal.

Tableau 2.1

Sexe, âge et région sociosanitaire de la population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2020

	Total (%)
Sexe	
Homme	49,9
Femme	50,1
Groupe d'âge	
15 à 17 ans	3,4
18 à 19 ans	2,5
20 à 24 ans	6,9
25 à 34 ans	15,5
35 à 44 ans	16,1
45 à 54 ans	14,9
55 à 64 ans	17,5
65 ans et plus	23,1
Région sociosanitaire	
Montréal	24,3
Autres RSS	75,7

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage*, 2020.

2.2 Caractéristiques sociodémographiques et économiques

Le tableau 2.2 montre que 52 % des personnes visées par l'EQTPV 2020 ont au moins un diplôme d'études collégiales. En ce qui a trait à l'occupation principale, 54 % des personnes visées occupent un emploi, alors que 10 % sont étudiants, 25 % retraités et 12 % sont sans emploi. Pour ce qui est de la composition du ménage, on remarque que près des deux tiers de la population visée sont en couple, soit 30 % en couple sans enfant et 33 % en couple avec enfant(s). Viennent ensuite les personnes vivant seules (18 %), celles vivant dans une famille monoparentale (6 %) et enfin les personnes se trouvant dans une autre situation²² (12 %). Finalement, concernant l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on observe que la distribution de la population à l'étude (de 18 % à 23 % selon la catégorie) est proche de la distribution théorique des quintiles (20 % pour chaque catégorie).

Tableau 2.2

Caractéristiques de la population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2020

	Total (%)
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	14,9
Diplôme d'études secondaires	32,8
Diplôme d'études collégiales	19,6
Diplôme d'études universitaires	32,7
Occupation principale	
Travailleur	53,9
Étudiant	9,5
Retraité	24,8
Sans emploi	11,7
Composition du ménage	
Personne vivant seule	18,4
Couple sans enfant	30,0
Couple avec enfant(s)	33,1
Famille monoparentale	6,2
Autres	12,3
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1- Très favorisé	19,1
2	23,1
3	20,8
4	18,2
5- Très défavorisé	18,7

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage*, 2020.

22. Cette catégorie comprend : les familles avec autres personnes, les personnes apparentées seulement (frères, sœurs, etc.), les personnes non apparentées (colocataires) et les familles multiples.

Conclusion

Ce document contient les informations méthodologiques relatives à l'EQTPV 2020. La population visée et ses caractéristiques y sont présentées. Des informations sur le plan d'échantillonnage et la collecte de données y sont également incluses afin que les conditions et le contexte dans lequel l'enquête a été réalisée soient bien situés. Comme l'enquête a été faite de manière à ce que ses résultats soient inférés à la population visée, une section portant sur le traitement des données, notamment les méthodes de pondération appliquées, se trouve également dans ce rapport. Enfin, des informations relatives aux méthodes d'analyse des données issues de l'enquête sont fournies.

On retiendra que l'EQTPV 2020 a permis de rejoindre plus de 13 500 Québécois de 15 ans et plus entre juillet et novembre 2020. La participation

à l'enquête a été bonne, comme en témoigne le taux de réponse de 58 %, qui est près de celui qui était attendu. Le potentiel analytique de l'enquête est excellent, surtout pour les estimations visant l'ensemble de la population.

Par ailleurs, les estimations de proportions chez les fumeurs et chez les vapoteurs sont également d'une bonne précision (légèrement moins bonne qu'anticipée pour les fumeurs, mais meilleure qu'anticipée pour les vapoteurs). Mentionnons aussi que très peu de questions présentent un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 %.

L'ensemble des informations présentées dans ce rapport vise à outiller l'utilisateur des données dans son analyse et son interprétation des résultats de l'EQTPV 2020.

Références bibliographiques

ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit n° 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, n° 1, juin, p. 37-45. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuiivNK].

GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, p. 9 [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 16 mai 2019).

HAZIZA, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, avril, p. 25-43. doi : [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC en collaboration avec l'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2016). Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires du Plan national de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants (Plan commun de surveillance et Plan ministériel de surveillance multithématique). Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015, Québec, Gouvernement du Québec, 83 p.

KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.

RUST, K. F., et J. N. K. RAO. (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, n° 3, septembre, p. 283-310. doi : [10.1177/096228029600500305](https://doi.org/10.1177/096228029600500305).

Annexe

Tableau A1

Variables présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2020

Nom de la variable	Libellé	Taux de non-réponse partielle pondéré	Effet possible sur l'analyse
Q23	Au cours de quel mois avez-vous essayé d'arrêter de fumer la dernière fois ? Cette question s'adresse uniquement à la sous-population des fumeurs (30 derniers jours) qui ont essayé d'arrêter de fumer dans les 24 derniers mois.	5,9 %	Négligeable
Q27	Combien de fois avez-vous cessé de fumer la cigarette pendant au moins 24 heures parce que vous tentiez d'arrêter de fumer ? Cette question s'adresse uniquement à la sous-population des anciens fumeurs qui ont arrêté de fumer dans les 12 derniers mois.	9,3 %	Négligeable
Q80_A	Revenu du ménage	17,7 %	Sous-estimation de la variance due à l'imputation effectuée

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage*, 2020.

L'Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage (EQTPV) s'inscrit en continuité avec l'Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2010, 2011 et 2013. Dans le cadre de sa Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux cherche notamment avec cette enquête à collecter des données actuelles sur la consommation de cigarettes traditionnelles, à mesurer le phénomène en émergence que constitue l'usage des produits de vapotage ainsi qu'à recueillir des renseignements sur la consommation d'autres produits du tabac (cigarillos, cigares, pipes, pipes à eau, tabac à mâcher, tabac chauffé et produits sans tabac contenant de la nicotine). Au total, 13 553 personnes de 15 ans et plus ont répondu à l'enquête entre juillet et novembre 2020.

« La statistique au
service de la société :
la référence au Québec »

statistique.quebec.ca